

Conseiller.s.ères présent.s.es : Magali Batty, Stacey Callahan, Lucie Bouvet, Mehdi Senoussi, Nicole Cantisano, Natalène Séjourné, Jessica Restes, Faustine Vignals-Prince, Yoan Ségura,

Membres excusés ayant donné procuration : Florence Sordes pour L. Bouvet, Amélie Rousseau pour N. Séjourné

Membres excusés:

Membres de droit non-votants : Hélène PIERRON (secrétaire du département)

Ordre du jour du conseil :

- 1. Vote sur le Relevé de Décisions du 08/07/2024**
- 2. Candidature responsabilité stages conseillés L3 - vote**
- 3. Profils de postes PU neuro et MCF psychopathologie – vote**
- 4. Argumentaire des demandes de maintien des postes PAST et ATER - vote**

1. Vote sur le Relevé de Décisions du 8 juillet 2024

La Directrice soumet au vote le RD (envoyé au préalable aux Conseiller.s.ères) :

Votants 11	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 11
------------	------	-----	--------	----------------

Le RD du 08/07/2024 est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Candidature responsabilité stages conseillés L3 - vote

Suite à l'appel à candidature pour la responsabilité Stages Conseillés L3, la Directrice soumet au vote la candidature de Nicole Cantisano après l'avoir soumis au préalable aux Conseiller.s.ères:

Votants 11	NPPV 1	ABS	CONTRE	POUR 10
------------	--------	-----	--------	----------------

La candidature de Nicole Cantisano est adoptée à la majorité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

3. Profils de postes de 2 PU Neurosciences et 1 MCF psychopathologie

La Directrice soumet au vote les profils de poste (envoyés au préalable aux Conseiller.s.ères)
:

Votants 11	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 11
------------	------	-----	--------	----------------

Les profils de poste sont adoptés à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

4. Argumentaire des demandes de maintien des postes PAST et ATER

La Directrice soumet au vote l'argumentaire :

Votants 11	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 11
------------	------	-----	--------	----------------

L'argumentaire des demandes de maintien des postes PAST et ATER est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 12h15
RD établi par N.Séjourné,
Directrice du Département

